

## Nomination d'un fondé de pouvoir

À titre de porteur(s) d'actions ordinaires de Nouveau Monde Graphite Inc. (la « Société »), je nomme/nous nommons par la présente : M. Charles-Olivier Tarte, chef de la direction financière de la Société ou, à défaut de celui-ci, M<sup>me</sup> Josée Gagnon, vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire corporative de la Société, ou

Inscrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez s'il ne s'agit pas de l'une des personnes nommées ci-dessus

comme fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter au nom du/des soussigné(s) conformément aux instructions ci-dessous (ou si aucune instruction n'a été donnée, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) à l'égard des questions suivantes et de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société (l'« assemblée ») qui se tiendra sous forme virtuelle par webdiffusion en direct à l'adresse <https://virtual-meetings.tsxtrust.com/fr/1642> le mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024 à 10 h 30 (heure de l'Est), et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le/les soussigné(s) était/étaient personnellement présent(s).

Pour participer, interagir, poser des questions ou voter à l'assemblée, les participants auront besoin d'un numéro de contrôle (voir le numéro de contrôle indiqué dans la présente procuration pour les actionnaires inscrits) et du mot de passe « nou2024 » (respectez la casse). Si vous nommez un fondé de pouvoir autre que les fondés de pouvoir susmentionnés, en plus de retourner votre procuration par la poste, par télécopieur, par courriel ou par Internet à Compagnie Trust TSX (« TSXT »), VOUS DEVEZ ÉGALEMENT communiquer avec TSXT soit par téléphone au 1 866 751-6315 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 1 416 682-3860 (autres pays), soit en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse [www.tsxtrust.com/control-number-request-fr](http://www.tsxtrust.com/control-number-request-fr) au plus tard à 10 h 30 (heure de l'Est) le 29 avril 2024 (ou, en cas d'ajournement ou de report de l'assemblée, 48 heures, à l'exclusion du samedi, du dimanche ou d'un jour férié, avant le début de la reprise de l'assemblée) pour que votre fondé de pouvoir soit inscrit en bonne et due forme et pour que TSXT puisse lui fournir par courriel un numéro de contrôle à 13 chiffres. Ce numéro de contrôle à 13 chiffres différera du numéro de contrôle indiqué dans la présente procuration. Sans ce numéro de contrôle à 13 chiffres, votre fondé de pouvoir ne pourra pas participer à l'assemblée, y intervenir, y poser des questions ou y voter, mais il pourra y assister en qualité d'invité.

La direction recommande de voter **POUR** chacune des résolutions suivantes. La recommandation de vote est **SURLIGNÉE EN NOIR** au-dessus de la case. Veuillez utiliser un crayon ou un stylo noir.

### 1. Placement privé de Mitsui

Examiner et, s'il est jugé à propos, adopter, avec ou sans modification, une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe (la « circulaire »)) autorisant, notamment, la Société à émettre à Mitsui & Co., Ltd. (« Mitsui ») 12 500 000 actions ordinaires du capital de la Société (chacune étant une « action ordinaire »), par voie de placement privé, au prix de 2,00 \$ US l'action ordinaire et 12 500 000 bons de souscription visant des actions ordinaires de la Société (chacun étant un « bon de souscription »), qui seront réglés au moyen de la remise et de l'annulation du billet convertible non garanti d'un montant en capital de 25 M\$ US émis à Mitsui le 8 novembre 2022.

**POUR**

CONTRE

### 2. Placement privé de Pallinghurst

Examiner et, s'il est jugé à propos, adopter, avec ou sans modification, une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe B de la circulaire) autorisant, notamment, la Société à émettre à Pallinghurst Bond Limited (« Pallinghurst ») 6 250 000 actions ordinaires, par voie de placement privé, au prix de 2,00 \$ US l'action ordinaire et 6 250 000 bons de souscription, qui seront réglés au moyen de la remise et de l'annulation du billet convertible non garanti d'un montant en capital de 12,5 M\$ US émis à Pallinghurst le 8 novembre 2022.

**POUR**

CONTRE

3. Examiner et, s'il est jugé à propos, adopter, avec ou sans modification, une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe C de la circulaire) visant à approuver la création d'un nouvel actionnaire dominant de la Société, soit Mitsui.

**POUR**

CONTRE

4. Examiner et, s'il est jugé à propos, adopter, avec ou sans modification, une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe D de la circulaire) visant à approuver la création d'un nouvel actionnaire dominant de la Société, soit General Motors Holdings LLC.

**POUR**

CONTRE

5. Examiner et, s'il est jugé à propos, adopter, avec ou sans modification, une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe E de la circulaire) visant à approuver la création d'un nouvel actionnaire dominant de la Société, soit Panasonic Holdings Corporation.

**POUR**

CONTRE

Je vous autorise/nous vous autorisons à agir conformément à mes/nos instructions indiquées ci-dessus. Je révoque/nous révoquons par les présentes toute procuration donnée au préalable à l'égard de l'assemblée. Si aucune instruction de vote n'est indiquée à l'égard de l'une ou l'autre des questions indiquées aux présentes, les droits de vote rattachés aux actions représentées par la procuration seront exercés selon ce que recommande la direction ou, si vous avez nommé un autre fondé de pouvoir, comme ce dernier le jugera opportun. Je vous confère/nous vous conférons le pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de toute modification ou variation proposée ou de toute nouvelle question soumise en bonne et due forme à l'assemblée.

Signature(s)

Date

Veillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Voir les instructions au verso. Toutes les procurations doivent être reçues avant 10 h 30 (heure de l'Est) le 29 avril 2024 (ou, en cas d'ajournement ou de report de l'assemblée, 48 heures, à l'exclusion du samedi, du dimanche ou d'un jour férié, avant le début de la reprise de l'assemblée).

## Formulaire de procuration – Assemblée extraordinaire des actionnaires de Nouveau Monde Graphite Inc. (la « Société ») qui se tiendra le 1<sup>er</sup> mai 2024 (l'« assemblée »)

### Notes

1. La présente procuration doit être signée par un porteur ou par son mandataire dûment autorisé par écrit. Si vous êtes un particulier, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Si le porteur est une société, un dirigeant ou un mandataire de la société dûment autorisé doit signer cette procuration, et si la société a un sceau, ce sceau doit y être apposé. Si le signataire agit à titre de fiduciaire ou de représentant, les détails de cette nomination ou de ce pouvoir doivent être fournis.

2. Sauf lorsqu'il choisit d'exercer les droits de vote rattachés à ses actions par téléphone, l'actionnaire peut nommer une personne autre que celles mentionnées dans la présente procuration pour que celle-ci assiste et agisse en son nom à l'assemblée en inscrivant le nom de cette personne dans l'espace prévu à cette fin au recto de la présente procuration. Il n'est pas nécessaire que cette personne soit un actionnaire de la Société. **Si vous nommez un fondé de pouvoir autre que les personnes susmentionnées, VOUS DEVEZ retourner votre procuration par la poste, par télécopieur, par courriel ou par Internet à TSXT et VOUS DEVEZ ÉGALEMENT demander au fondé de pouvoir soit de remplir le formulaire en ligne disponible à l'adresse [www.tsxtrust.com/control-number-request-fr](http://www.tsxtrust.com/control-number-request-fr), soit d'appeler TSXT au 1 866 751-6315 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 1 416 682-3860 (autres pays) au plus tard à 10 h 30 (heure de Montréal) le 29 avril 2024 (ou 48 heures, à l'exclusion du samedi, du dimanche ou d'un jour férié, avant le début de la reprise de l'assemblée en cas d'ajournement ou de report de celle-ci) pour que votre fondé de pouvoir soit inscrit en bonne et due forme et pour que TSXT puisse lui fournir par courriel un numéro de contrôle à 13 chiffres. Ce numéro de contrôle à 13 chiffres différera du numéro de contrôle indiqué dans la présente procuration. Sans ce numéro de contrôle à 13 chiffres, votre fondé de pouvoir ne pourra pas participer à l'assemblée, y intervenir, y poser des questions ou y voter, mais il pourra y assister en qualité d'invité.** Pour voter, toute personne nommée fondé de pouvoir doit assister à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

3. Si les titres sont inscrits au nom d'un exécuteur testamentaire, d'un administrateur ou d'un fiduciaire, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur la présente procuration. Si les titres sont inscrits au nom d'un porteur décédé ou d'un autre porteur, cette procuration doit être signée par le représentant légal avec son nom imprimé au-dessous de sa signature et une preuve d'autorité pour signer au nom du porteur décédé ou d'un autre porteur doit être jointe à la présente procuration.

4. Certains porteurs peuvent détenir des titres à la fois à titre de porteur inscrit ou non inscrit. Dans ce cas, vous pouvez recevoir plus d'une circulaire et vous devrez voter séparément en tant que porteur inscrit et non inscrit. Les porteurs non inscrits peuvent recevoir un formulaire de procuration déjà signé par l'intermédiaire ou un formulaire d'instructions de vote qui permet d'exercer les droits de vote rattachés à leurs titres. Les porteurs non inscrits doivent suivre les instructions de vote qui leur sont transmises par leur intermédiaire.

5. Si un titre est détenu par deux ou plusieurs particuliers et que l'un d'entre eux est présent ou est représenté par procuration à l'assemblée, celui-ci peut, en l'absence de l'autre ou des autres, voter à l'assemblée. Toutefois, si un ou plusieurs d'entre eux sont présents ou représentés par procuration, ils doivent voter ensemble à l'égard de ces titres.

Tous les porteurs sont invités à consulter la circulaire pour obtenir de plus amples renseignements sur l'exécution et l'utilisation de la présente procuration ou tout autre renseignement relatif à l'assemblée.

La présente procuration est sollicitée par la direction de la Société et en son nom.

## Comment voter

### INTERNET

- Allez à [www.assemblee-vote.com](http://www.assemblee-vote.com)
- Enregistrez votre vote en ligne
- Voir les documents de l'assemblée

### TÉLÉPHONE

Utilisez un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais au Canada et aux États-Unis **1 888 489-7352**, un représentant vous aidera à voter en direct.

Pour voter par Internet ou par téléphone, vous devez avoir votre numéro de contrôle. Si vous votez par Internet ou par téléphone, veuillez ne pas retourner la présente procuration.

Pour voter avec votre téléphone intelligent, veuillez scanner le code QR :



### POSTE, TÉLÉCOPIEUR OU COURRIEL

- Remplissez, signez et retournez votre procuration dans l'enveloppe fournie à cette fin ou à :

Compagnie Trust TSX  
C.P. 721  
Agingcourt (Ontario) M1S 0A1

- Vous pouvez également l'envoyer par télécopieur au 416 595-9593 ou la numériser et la transmettre par courriel à [voteprocuracion@tmx.com](mailto:voteprocuracion@tmx.com).

Si votre procuration n'est pas datée, elle sera présumée porter la date de sa mise à la poste au nom de la Société.

**Toutes les procurations doivent être reçues avant 10 h 30 (heure de l'Est) le 29 avril 2024 (ou, en cas d'ajournement ou de report de l'assemblée, 48 heures, à l'exclusion du samedi, du dimanche ou d'un jour férié, avant le début de la reprise de celle-ci).**